



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie



Procès-Verbal de séance de concertation au sujet du Schéma d'Orientation Stratégique (ScOS) et du texte portant élaboration du Plan Général d'Aménagement des parcs culturels (PGA)

Mardi 24 avril 2018 au siège de la DNP

Avril 2018

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE COONCERTATION DU MARDI 24 AVRIL 2018
DIRECTION NATIONALE DU PROJET / EXPERTISE ScOS ET PGA DES PARCS CULTURELS.

L'an deux mille dix-huit, le mardi vingt-quatre avril à 9 heures, s'est tenue, sous la présidence du directeur national du projet « Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie » une séance de concertation avec les consultants engagés dans le cadre de l'expertise portant élaboration du schéma d'orientation stratégique (ScOS) des parcs culturels et du plan général d'aménagement (PGA) de ces mêmes structures.

Etaient présents :

Pour la direction nationale du projet :

- M. Salah AMOKRANE, Directeur national du projet ;
- M. Abdelkader RACHEDI, Coordonnateur national du projet ;
- Mlle AMOURA Wafa, Assistante technique du projet ;
- M. Abdennour MOUSSOUNI, Chargé du suivi de la biodiversité ;
- M. Ibrahim HESSAS, chargé du suivi/évaluation ;
- Mlle Narimane SAHEB, Chargée de communication ;
- M. Salim MOUICI, Assistant administratif et financier.
- Mlle Saliha BENCHATER, Chargée de l'administration.

Pour les consultants :

- M. Mohamed Khemici, spécialiste en approche participative et gestion collaborative, chef de file ;
- Mm Sabiha FERDI, Archéologue ;
- M. Mohamed Kaabèche, spécialiste en conservation des paysages et services écosystémiques ;
- M. Réda BENMAHIEDDINE, spécialiste en planification et aménagement du territoire ;
- M. Abdellah OUSSEDIK, spécialiste en aspect juridiques et réglementaires.
- Mme Malika ZAID, spécialiste en finances publiques (absente excusée).

Déroulement

La séance a été ouverte à neuf heures par M. Salah AMOKRANE, Directeur national du projet, qui, après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, a souligné l'importance du schéma d'orientation stratégique (ScOS) des parcs culturels et du plan général d'aménagement (PGA) dans l'objectif est d'élargir les missions du secteur de la culture à la conservation de la biodiversité tout en renforçant le système des parcs culturels et en assurant une meilleure gestion et protection du patrimoine écoculturel.

Ces deux outils viennent renforcer les attributions des offices nationaux des parcs culturels dont le nouvel organigramme vient d'être adopté et signé par les pouvoirs publics. Leur élaboration pourrait s'appuyer sur l'expérience des plans de protection mis en place pour les secteurs sauvegardés et les sites archéologiques.

C'est ainsi qu'une orientation a été donnée pour la reprise de la note méthodologique d'une manière simplifiée à accompagner par un projet de communication. La note doit avoir une meilleure lisibilité et certains paragraphes simplifiés pour faciliter la programmation et le contact avec les différents secteurs partenaires qui seront consultés dans le cadre de l'élaboration du ScOS et du PGA.

L'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer la note méthodologique avant de programmer des réunions avec les autres secteurs ministériels concernés et de commencer à rédiger un draft sur les grandes lignes indicatrices du ScOS. Le travail des consultants pouvant être effectué en binômes y compris les visites des parcs culturels.

Les discussions qui ont suivi, ont permis de recentrer les travaux d'expertise sur l'approche et les lignes directrices à élaborer pour le ScOS.

A ce titre il a été convenu que les consultants prennent en charge, les points suivants :

1. Révision de la note méthodologique à effectuer pour le 30 Avril 2018 et à transmettre au chef d'équipe qui devra renvoyer la mouture finale le 2 mai ;
2. Programmation de réunions de présentation de la note aux autres secteurs ministériels du 6 au 10 Mai 2018 avec bien entendu une présentation Powerpoint révisée.
3. Elaboration des indicateurs à prendre en compte pour le ScOS en s'appuyant sur un diagnostic prospectif et stratégique, dont les travaux sont à mener comme suit :
 - aspects éco culturels : Mme Ferdi en concertation avec Mr Kaabèche
 - aspects socioéconomique et gouvernance : Mme Ahmed Zaid et Mr Khemici
 - aspects aménagement : Mr Benmahiddine
 - aspect juridique : Mr Oussedik

Le draft sur les indicateurs est à finaliser pour le 31 mai et une réunion de validation à DNP est programmée le 19 juin.

4. Les documents et références disponibles à la DNP seront transmis aux consultants.

La séance fût levée à 12h30 mn.